

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**
REUNION DU 13/12/2022
DECISION N° 20221213_B_130

Etaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY, Martine GINET
Était excusée représentée :
Nathalie JOLIVET : pouvoir à M. VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du
30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au
Bureau et au Président,

Commission : Bâtiments – Voiries - SIG
Objet : Mission d'infogérance du parc informatique de Loire Semène :
Attribution du marché

N° 20221213_B_130

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

Selon une procédure adaptée en application des articles R. 2123-1, R. 2131-12 et
R2162-13 à 14 du Code de la Commande Publique,

- Approuve l'attribution du marché auprès de la Société PROXIVAL située 35
Rue Ponchardier à St Etienne pour Prestation d'infogérance et de pilotage
du parc informatique d'un montant total de 37 100.00 € HT annuel,
conformément au bordereau des prix unitaires et au devis quantitatif
estimatif :

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

- o Prestation d'infogérance du parc informatique : 30 420.00 € HT
- o Prestation de pilotage : 350.00 € HT
- o Prestations complémentaires détaillées dans le devis estimatif non
contractuel ci-joint : 6 330.00 € HT

- o Durée du contrat : 2 ans, renouvelable 1 fois

- Autorise Monsieur le Président à signer ledit marché

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 13 décembre 2022

Le Président

Frédéric GIRODET

